

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023

DEL-2023-176

L'An deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS,
MM. BARRY, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DEAGE, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, REY, SONNERAT.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme WENDLING,
MM GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN.

Suppléants : M. PERISSOUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE.

MM. BUFFLIER, BOUCHET, CHARLOT-FLORENTIN, GILLET, MARTIN-COCHER, ROLLIN, SADDIER.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BURNET, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GAUDIN, GILET, GONDA, GYSELINCK, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, MUGNIER, OBERLI, PENHOÛËT, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, JAILLET,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.

Membres en exercice :	104
Présents :	43
Membres habilités à prendre part au vote :	104
Votants :	43
Représentés par mandat :	8

Objet : VALORISATION DE LA RESSOURCE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE EN HAUTE-SAVOIE - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET LANCE PAR L'ADEME ET LA CNR - CANDIDATURE DU SYANE

Exposé du Président,

Pour atteindre l'objectif national de la neutralité carbone à horizon 2050, le développement massif de l'énergie photovoltaïque apparaît incontournable. Il est constaté que le segment des installations de puissance moyenne sur bâtiments se développe peu, alors qu'il représente une part significative du potentiel. Cela s'explique principalement par une complexité technique et administrative importante, qui ne permet pas d'amortir les coûts de développement de ces projets. Afin de valoriser le potentiel solaire du patrimoine bâti des collectivités, un besoin d'accompagnement pour le montage de projet se fait ressentir.

Ainsi, l'ADEME et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) ont lancé un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) pour aider les territoires volontaires à exploiter au mieux le gisement solaire photovoltaïque de leurs bâtiments, et à se doter des moyens d'animation nécessaires.

Cet AMI, exclusif à Auvergne Rhône-Alpes, s'adresse uniquement aux communes ou groupements de communes dont la population totale est inférieure à 100.000 habitants, ainsi qu'aux Syndicats d'Energie pouvant mutualiser le poste de chargé de mission au sein de plusieurs communes ou groupements de communes respectant le critère précédent.

Sur la forme, l'AMI « Valorisation de la ressource solaire sur les bâtiments et parcs de stationnement » a vocation à financer la création de nouveau(x) poste(s) de chargé(s) de mission par l'allocation d'une aide forfaitaire de 30.000 € / an / équivalent temps plein sur une durée de 3 ans.

A son niveau, le SYANE dans le cadre de ses compétences peut, sur l'ensemble du territoire de ses collectivités adhérentes, exercer des actions correspondantes à l'AMI précité comprenant notamment :

- La réalisation de toute étude, prospective ou action de sensibilisation sur les énergies renouvelables,
- L'assistance et soutien financier et technique à la réalisation d'opérations présentant un intérêt en termes de développement des énergies renouvelables.

Ainsi, le SYANE est apte à candidater pour répondre aux attendus de l'AMI « Valorisation de la ressource solaire sur les bâtiments et parcs de stationnement » sur la base d'un poste temps plein de chargé de mission (= poste à créer).

Il est précisé que des concertations auprès d'intercommunalités de la Haute-Savoie en lien avec le Syndicat sont actuellement en cours (intérêt sur la démarche, intention d'une candidature intercommunale).

A l'issue de cette concertation, un périmètre ciblé et cohérent avec les attendus de l'AMI « Valorisation de la ressource solaire sur les bâtiments et parcs de stationnement » pourra ainsi être défini.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 21 août 2023, pour une contractualisation avec les lauréats à partir de novembre 2023.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la candidature du SYANE à cet Appel à Manifestation d'Intérêt « Valorisation de la ressource solaire sur les bâtiments et parcs de stationnement » porté par l'ADEME et la CNR,
2. à autoriser le Président à mener toutes les démarches nécessaires à cette candidature.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

